



**NATIONS  
UNIES**



**Convention-cadre sur les  
changements climatiques**

Distr.  
GÉNÉRALE

FCCC/SBSTA/2006/4  
7 avril 2006

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE**  
Vingt-quatrième session  
Bonn, 18-26 mai 2006

**Point 3 de l'ordre du jour provisoire**  
**Programme de travail quinquennal sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements**

**Rapport de la réunion informelle sur le programme de travail quinquennal de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements**

**Note du Président de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique\***

*Résumé*

La présente note renseigne sur la réunion informelle des Parties qu'a organisée le secrétariat sous la direction du Président de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) afin d'étoffer le projet de liste indicative d'activités pour le programme de travail quinquennal du SBSTA sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements.

Le Président du SBSTA considère que la présente note reflète l'accord qui s'est dégagé des travaux de cette réunion au sujet des activités initiales du programme de travail. Le SBSTA voudra peut-être examiner ces éléments et définir les activités initiales à lancer en 2006.

---

\* La présentation tardive de ce document aux services de traduction s'explique par le fait que la réunion n'a pu se tenir que du 13 au 15 mars 2006.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. INTRODUCTION.....	1 – 5	3
A. Mandat.....	1 – 3	3
B. Contenu de la présente note.....	4	3
C. Mesures que pourrait prendre l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique.....	5	3
II. DÉLIBÉRATIONS ET RÉSUMÉ DES TRAVAUX.....	6 – 7	3
III. RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS INITIALES.....	8 – 14	5

## I. Introduction

### A. Mandat

1. Par sa décision 2/CP.11<sup>1</sup>, la Conférence des Parties a adopté le programme de travail quinquennal de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements. Elle a prié le SBSTA de commencer à exécuter le programme de travail en entreprenant les activités initiales qu'il avait définies à sa vingt-troisième session et d'examiner et préciser à sa vingt-quatrième session des activités supplémentaires en se fondant sur le projet de liste indicative des activités qui est reproduite en annexe au rapport final du SBSTA sur sa vingt-troisième session<sup>2</sup>.
2. La Conférence des Parties a prié également le SBSTA d'examiner, à sa vingt-huitième session (juin 2008), des activités complémentaires ainsi que le calendrier correspondant et les moyens de les intégrer dans le programme de travail en fonction des résultats des activités initiales, des informations présentées dans le quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat et d'autres informations scientifiques nouvelles, ainsi que des activités pertinentes d'institutions internationales et régionales.
3. Le SBSTA a prié le secrétariat d'organiser, sous la direction du Président du SBSTA, une réunion informelle de représentants des Parties, à sa vingt-quatrième session, de manière à étoffer la liste susmentionnée. Le SBSTA a décidé d'examiner les résultats de cette réunion à sa vingt-quatrième session, en vue de déterminer quelles activités débuteraient en 2006.

### B. Contenu de la présente note

4. La présente note renseigne sur la réunion informelle qui a été organisée par le secrétariat sous la direction du Président du SBSTA en application du mandat ci-dessus. Le Président du SBSTA considère que les informations données au chapitre III du présent document, y compris les tableaux 1 et 2, reflètent l'accord qui s'est dégagé des travaux de cette réunion au sujet des activités initiales du programme de travail.

### C. Mesures que pourrait prendre l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

5. Le SBSTA voudra peut-être examiner les informations données dans la présente note, en particulier le tableau 1, afin de préciser les activités initiales du programme de travail (notamment les moyens de les intégrer dans le programme de travail et le calendrier correspondant) à lancer en 2006.

## II. Délibérations et résumé des travaux

6. La réunion s'est tenue à Vienne (Autriche) du 13 au 15 mars 2006 avec l'appui des Gouvernements autrichien, suédois et suisse. Y ont pris part 30 participants, dont 16 de Parties non visées à l'annexe I de la Convention (Parties non visées à l'annexe I) et 14 de Parties visées à l'annexe I de la Convention (Parties visées à l'annexe I)<sup>3</sup>. La documentation de base établie par le secrétariat sous la direction du Président du SBSTA pour centrer les débats a été fournie aux participants. La réunion était présidée

---

<sup>1</sup> FCCC/CP/2005/5/Add.1.

<sup>2</sup> FCCC/2005/SBSTA/10, par.18 et 19 et annexe I.

<sup>3</sup> [http://unfccc.int/files/adaptation/sbsta\\_agenda\\_item\\_adaptation/application/pdf/lop\\_150306.pdf](http://unfccc.int/files/adaptation/sbsta_agenda_item_adaptation/application/pdf/lop_150306.pdf). Deux autres Parties ont été invitées mais n'ont pas été en mesure d'assister à la réunion.

par le Président du SBSTA, M. Kishan Kumarsingh (Trinité-et-Tobago), épaulé par M<sup>me</sup> Helen Plume (Nouvelle-Zélande), qui a dirigé les travaux de certaines des séances.

7. En demandant au SBSTA d'examiner, à sa vingt-huitième session, les activités complémentaires ainsi que le calendrier correspondant et les modalités de leur intégration dans le programme de travail en fonction des résultats des activités initiales, la Conférence des Parties a posé un jalon intermédiaire pendant la période quinquennale du programme de travail pour permettre l'examen des activités initiales. Les participants sont convenus d'utiliser ce point de repère pour définir le calendrier des activités initiales du programme de travail. Ces activités initiales éventuelles, leur calendrier et les modalités de leur intégration ont été définis sur la base de la décision 2/CP.11, du projet de liste indicative d'activités, des informations générales sur des activités antérieures connexes qu'avait communiquées le secrétariat et des débats de la vingt-troisième session du SBSTA sur cette question. Lorsqu'ils ont mis au point la liste des activités initiales qui sont indiquées au chapitre III ci-après, les participants ont tenu compte des points suivants:

- a) L'objectif du programme de travail est d'aider les Parties à mieux comprendre et évaluer les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements, et à adopter en connaissance de cause des décisions sur les initiatives et mesures pratiques d'adaptation à prendre pour faire face aux changements climatiques sur des bases scientifiques, techniques et socioéconomiques solides;
- b) Les activités initiales devraient englober les travaux en cours pertinents du SBSTA, le programme de travail pouvant tirer profit de ces travaux, voire les valoriser;
- c) La charge de travail qui sera supportée par le SBSTA et le secrétariat pendant deux ans devrait être pratique et réaliste;
- d) Les activités devraient démarrer dès après la vingt-quatrième session du SBSTA et, selon leurs premiers résultats, on devrait prévoir suffisamment de souplesse au niveau de leur portée;
- e) Les activités complémentaires seraient examinées à la vingt-huitième session du SBSTA en fonction de l'expérience acquise, des résultats des activités initiales et d'autres éléments, comme indiqué dans la décision 2/CP.11;
- f) Selon la décision 2/CP.11, le programme de travail, dont les résultats escomptés se situent aux plans «international, régional, national, sectoriel et local» ainsi qu'au niveau des «Parties, organisations compétentes, milieux professionnels, société civile et décideurs», traduit la nécessité de cibler un public diversifié pour les produits et de rechercher des contributions auprès d'autres instances, aussi bien au sein de la Convention qu'hors du champ de celle-ci;
- g) Il faudrait faire participer largement aux activités initiales les organisations et institutions compétentes afin d'accroître l'utilité et les retombées de ces activités pour tous les publics cibles;
- h) Lorsque cela est possible, il faudrait grouper les activités inscrites au projet de liste indicative afin de rationaliser le programme et d'en accroître l'efficacité et la rentabilité.

### III. Résumé des activités initiales

8. Au terme de leurs débats, les participants ont simplifié le projet de liste indicative et dressé une liste d'activités initiales pour le programme de travail. On trouvera au tableau 1 une présentation détaillée de chaque activité, de ses modalités d'exécution, de son calendrier, des produits escomptés et du public cible.

9. Les participants ont proposé neuf activités initiales, définies comme suit:

- a) L'activité 1 (Méthodes et outils), qui regroupe les activités relevant des sous-thèmes a) i) et b) i)<sup>4</sup>, étend les travaux sur les méthodes et outils de l'évaluation des incidences et de la vulnérabilité à la génération suivante d'outils utilisables pour la planification, les mesures et les initiatives en matière d'adaptation, ainsi que pour l'intégration au développement durable. Cette activité est centrée sur trois grands aspects: la mise au point de méthodes et d'outils d'évaluation des incidences et de la vulnérabilité, la mise au point de méthodes et d'outils permettant d'améliorer la planification, les mesures et les initiatives en matière d'adaptation et la diffusion de ces méthodes et outils;
- b) L'activité 2 (Données et observations), qui relève du sous-thème a) ii), développe les activités précédentes et en cours dans le domaine des données et des observations. L'innovation consiste ici à commencer par examiner les informations et les données qui sont davantage axées sur le public cible et les principales parties prenantes en matière d'évaluation des incidences des changements climatiques et de la vulnérabilité et par préparer l'adaptation et l'observation des incidences, en tenant compte des résultats obtenus précédemment s'agissant de faire face aux incidences des changements climatiques;
- c) L'activité 3 (Modélisation climatique, scénarios et réduction de l'échelle des modèles), qui relève du sous-thème a) iii), tourne autour des questions liées aux modèles climatiques, à leurs applications régionales et à leur applicabilité à différents utilisateurs et tâches;
- d) L'activité 4 (Risques liés au climat et phénomènes extrêmes), qui relève du sous-thème a) iv), consiste à encourager l'analyse de la variabilité climatique et des risques liés au climat, notamment les phénomènes extrêmes qui sont associés à la variabilité climatique, de la prévisibilité des phénomènes extrêmes et des seuils d'impact, et la mise en commun des données d'expérience en matière d'évaluation et de gestion des risques liés aux changements climatiques;
- e) L'activité 5 (Informations socioéconomiques), qui relève du sous-thème a) v), porte sur un vaste ensemble de données socioéconomiques intéressant, notamment, la construction de scénarios socioéconomiques, l'évaluation de la vulnérabilité et le calcul du coût de l'adaptation;
- f) L'activité 6 (Planification et pratiques en matière d'adaptation), qui associe les activités pertinentes relevant des sous-thèmes a) iv), b) ii) et b) iv), suppose des travaux fondés sur l'expérience de praticiens, de spécialistes et de groupes d'experts au niveau international qui œuvrent à la prise en compte des risques climatiques dans leurs travaux et dans leur rôle en tant que consultants. Elle répond aussi au besoin d'un vaste échange de connaissances, notamment traditionnelles, et de données d'expérience sur la compréhension des risques liés aux changements climatiques et l'adaptation à ces changements dans des domaines et/ou secteurs précis (tels que l'eau, l'agriculture, la santé ou l'élévation du niveau de la mer);

---

<sup>4</sup> Tous les sous-thèmes mentionnés dans la présente note sont ceux du programme de travail quinquennal du SBSTA sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements, qui a été adopté par la décision 2/CP.11.

- g) L'activité 7 (Recherche), qui relève des sous-thèmes b) iii) et a) iv), et l'activité 8 (Technologies d'adaptation), qui relève du sous-thème b) iii), s'appuient sur les travaux en cours du SBSTA sur la recherche et le transfert de technologies, tout en ouvrant au processus découlant de la Convention des perspectives plus créatives en matière d'informations au sujet de la recherche sur les incidences, la vulnérabilité et l'adaptation, les technologies d'adaptation et le savoir-faire, ainsi que sur des domaines nouveaux pour le SBSTA, tels que les mécanismes d'assurance dans le secteur de l'adaptation. Différentes initiatives et approches nouvelles pourraient se faire jour dans le cadre de cette activité étant donné les travaux en cours dans le secteur privé;
- h) L'activité 9 (Diversification économique), qui relève du sous-thème b) v), porte sur des questions telles que la diversification économique, qui vise à accroître la résilience économique et à réduire la dépendance à l'égard des secteurs économiques vulnérables dans différents pays.

10. Les modalités indiquées au tableau 1 englobent celles qui sont indiquées au paragraphe 6 de l'annexe de la décision 2/CP.11. Les contributions qui pourraient être demandées aux groupes d'experts relevant de la Convention, c'est-à-dire le Groupe consultatif d'experts (GCE), le Groupe d'experts des pays les moins avancés et le Groupe d'experts du transfert de technologies (GETT), concernent la communication d'informations sur les activités qui ont déjà été entreprises par ces groupes dans le cadre de leurs programmes de travail respectifs (par exemple les évaluations et compilations-synthèses des communications nationales et des programmes d'action nationaux pour l'adaptation et les évaluations des besoins technologiques). Ces informations constitueraient un apport très utile au programme de travail et leur exploitation éviterait les doubles emplois.

11. Le calendrier des activités tient compte de la nécessité de répartir également les activités sur la période de deux ans, du calendrier des travaux en cours et du délai escompté avant d'obtenir des résultats (produits). Une récapitulation des échéances est présentée au tableau 2.

12. Les produits des activités, tels que rapports techniques ou rapports de synthèse et d'ateliers, seraient communiqués au public cible de différentes manières. Les rapports d'activité récapitulatifs, qui seraient établis par le secrétariat à l'intention du SBSTA sous la direction du Président de ce dernier, contiendraient des informations concises sur les principaux résultats des activités entreprises, afin de donner un complément d'orientation au SBSTA, étant donné qu'il est possible aussi de renvoyer certaines questions à l'Organe subsidiaire de mise en œuvre ou à la Conférence des Parties. Les résultats techniques et les produits spécifiques seraient conçus pour être exploités immédiatement par le public cible sans être nécessairement soumis à l'attention du SBSTA, sauf demande expresse. Cette communication directe des produits au public cible permettrait au programme d'atteindre son objectif.

13. La colonne «Public cible» du tableau 1 renvoie à une vaste gamme de parties prenantes et d'acteurs éventuels qui pourraient bénéficier des activités inscrites au programme de travail ou contribuer à leur exécution. Cette liste, purement indicative, n'exclut pas que d'autres entités puissent exploiter les produits escomptés ou devenir parties prenantes des activités.

14. Les organisations et institutions pertinentes qui pourraient être associées à telle ou telle activité dans la catégorie du public cible n'ont pas été précisées lors de la réunion informelle, la liste initiale des organisations et institutions qui œuvrent dans des domaines intéressant le programme de travail, qui a été établie par le secrétariat comme demandé par le SBSTA à sa vingt-troisième session<sup>5</sup>, n'ayant pas encore été examinée. Les Parties seront appelées à donner au secrétariat, à la vingt-quatrième session du SBSTA, des indications complémentaires quant à la manière de prendre langue avec les organisations et institutions et de les associer à l'exécution du programme de travail.

---

<sup>5</sup> Voir aussi le document FCCC/SBSTA/2006/INF.3.



Activités	Modalités (Qui fait quoi et comment)	Calendrier de l'examen des résultats par le SBSTA	Produits escomptés	Public cible
<i>Sous-thème a) ii). Améliorer la collecte, la gestion et l'échange des données d'observation et autres informations pertinentes sur le climat actuel ou passé et ses effets ainsi que l'accès à ces données et informations et leur utilisation, et encourager l'amélioration des observations, notamment la surveillance de la variabilité climatique</i>				
<p><b>2. Données et observations</b></p> <p>a. Intensification des travaux du SBSTA sur l'observation systématique (y compris le plan d'application du Système mondial d'observation du climat (SMOC) et son programme régional d'ateliers), en mettant l'accent sur les questions liées aux incidences, à la vulnérabilité et à l'adaptation et en tenant compte des besoins des parties prenantes en matière de données et de la nécessité de renforcer les capacités de fournir et d'exploiter les données, particulièrement au niveau régional</p> <p>b. Échange d'informations sur les incidences observées des changements climatiques, notamment celles qui sont observées grâce aux connaissances traditionnelles</p>	<p>a. Incorporer l'examen des aspects pertinents de cette activité, notamment les besoins des parties prenantes en matière de données et d'observation, aux travaux de la réunion d'experts mentionnée sous les modalités de l'activité 1</p> <p>b. Inviter le secrétariat du SMOC à mettre précisément l'accent sur les questions relevant de cette activité dans ses rapports sur l'exécution du plan d'application du SMOC et le rapport sur le programme régional d'ateliers lors de la vingt-cinquième session du SBSTA</p> <p>c. Inviter le SMOC et ses organisations partenaires à étudier la manière dont leurs travaux pourraient contribuer davantage aux travaux sur les incidences, la vulnérabilité et l'adaptation, ainsi qu'à la mise en évidence des lacunes et insuffisances et des mesures qui sont mises en place, prévues ou recommandées pour y remédier, en se focalisant sur les régions dont le SMOC a déterminé qu'elles ne communiquaient pas de données d'observation</p> <p>d. Encourager les Parties à mettre en commun les informations dont elles disposent sur les incidences observées des changements climatiques, notamment au moyen de communications nationales et par la participation aux activités scientifiques pertinentes telles que celles du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)</p>	<p>Avant SBSTA 27</p> <p>SBSTA 25</p> <p>SBSTA 27</p> <p>SBSTA 25</p>	<p>a. Intégration des informations pertinentes dans le rapport de la réunion d'experts mentionnée sous les modalités de l'activité 1</p> <p>b. Rapport d'activité du SMOC</p> <p>c. Rapport du secrétariat du SMOC sur les besoins et les lacunes et les moyens d'y remédier</p> <p>d. Information sur les incidences observées des changements climatiques, à incorporer dans la compilation-synthèse des communications nationales</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les Parties</li> <li>• Les décideurs</li> <li>• Les parties prenantes participant aux travaux sur les questions liées aux incidences, à la vulnérabilité et à l'adaptation</li> <li>• Le SMOC et ses organisations partenaires</li> <li>• Les centres d'observation régionaux</li> </ul>



Activités	Modalités (Qui fait quoi et comment)	Calendrier de l'examen des résultats par le SBSTA	Produits escomptés	Public cible
<i>Sous-thème a) iii). Promouvoir la mise au point d'informations et de données sur les changements climatiques projetés ainsi que l'accès à ces informations et données et leur utilisation</i>				
<p><b>3. Modélisation climatique, scénarios et réduction de l'échelle des modèles</b></p> <p>a. Mise en évidence des lacunes au niveau de la mise au point des scénarios et modèles régionaux du climat et de l'accès à ces scénarios et modèles, et définition des moyens d'améliorer ces scénarios et modèles, notamment par une réduction de l'échelle</p> <p>b. Mise en évidence des possibilités concrètes d'amélioration de l'accès aux résultats des différents modèles et d'utilisation de ces résultats, notamment par une évaluation de leur applicabilité et des possibilités de formation</p>	<p>a. Incorporer l'examen des aspects pertinents de cette activité aux travaux de la réunion d'experts mentionnée sous les modalités de l'activité 1</p> <p>b. Inviter le Groupe consultatif d'experts (GCE), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), dans le cadre de son programme d'appui pour l'établissement des communications nationales, et d'autres organisations compétentes à présenter des données sur les questions mises en évidence dans le cadre de cette activité</p> <p>c. Inviter le GIEC et son groupe d'étude chargé des scénarios d'évaluation des incidences du climat (TGICA), d'autres organisations internationales, des centres de modélisation et des organismes régionaux et nationaux possédant une expérience pertinente, à fournir des renseignements sur leurs produits et services concernant les questions mises en évidence dans le cadre de cette activité</p> <p>d. Demander au secrétariat d'établir un rapport technique tenant compte des résultats des rubriques b et c ci-dessus ainsi que de toute conclusion pertinente émanant des ateliers régionaux organisés en application de la décision 1/CP.10</p>	<p>Avant SBSTA 27</p> <p>SBSTA 26</p> <p>SBSTA 26</p> <p>SBSTA 27</p>	<p>a. Intégration des informations pertinentes dans le rapport de la réunion d'experts mentionnée sous les modalités de l'activité 1</p> <p>b. Rapport technique à communiquer au public cible. Rapport intérimaire récapitulatif sur l'activité 3 à présenter à la vingt-huitième session du SBSTA pour complément d'orientation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les Parties</li> <li>• Les équipes nationales chargées de l'évaluation des incidences, de la vulnérabilité et de l'adaptation</li> <li>• Les centres régionaux et nationaux de modélisation</li> <li>• Les utilisateurs de l'information sur les modèles</li> <li>• Le PNUD, dans le cadre de son programme d'appui pour l'établissement des communications nationales, et les autres organisations qui aident à l'élaboration des communications nationales</li> </ul>
<i>Sous-thème a) iv). Aider à mieux faire comprendre les incidences des changements climatiques, de la variabilité climatique actuelle et future et des phénomènes extrêmes, ainsi que la vulnérabilité à ces facteurs et leurs retombées sur le développement durable</i>				
<p><b>4. Risques liés au climat et phénomènes extrêmes</b></p> <p>a. Promouvoir l'analyse et la prévision des phénomènes extrêmes et de leurs retombées, l'évaluation des risques liés au climat et l'étude des seuils d'impact, des tendances et des conséquences sur le développement durable</p> <p>b. Mettre en commun l'information sur l'expérience acquise en matière d'évaluation et de gestion des risques climatiques et communiquer les résultats des analyses dans ce domaine</p>	<p>a. Demander au secrétariat d'organiser, sous la direction du Président du SBSTA, un atelier avec la participation des Parties, d'experts et d'organisations compétentes afin d'étudier la variabilité climatique actuelle, les phénomènes extrêmes et les capacités de prévision en place par région et par risque</p> <p>b. Demander au secrétariat d'organiser, sous la direction du Président du SBSTA et dans le cadre de la session, une réunion parallèle avec la participation du GIEC et d'autres organisations compétentes afin d'étudier les questions liées à l'évolution des phénomènes extrêmes eu égard aux changements climatiques et à ses retombées sur le développement durable</p>	<p>Avant SBSTA 26</p> <p>SBSTA 27</p>	<p>Rapports de l'atelier et de la réunion parallèle à communiquer au public cible et rapport intérimaire récapitulatif sur cette activité à présenter à la vingt-huitième session du SBSTA pour complément d'orientation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les Parties</li> <li>• Les décideurs</li> <li>• La communauté scientifique, les modélisateurs et les experts</li> <li>• Les communautés chargées de la prévention des risques de catastrophe</li> <li>• Les communautés chargées de l'évaluation et de la gestion des risques</li> <li>• Les centres nationaux et régionaux de prévision</li> <li>• Le GIEC</li> </ul>



Activités	Modalités (Qui fait quoi et comment)	Calendrier de l'examen des résultats par le SBSTA	Produits escomptés	Public cible
<p>b. Promotion de différents moyens permettant de mettre en commun l'information et de renforcer la coopération entre les Parties et les institutions et communautés compétentes</p> <p>c. Initiative tendant à mieux faire comprendre les stratégies de parade, dont les systèmes d'alerte, les stratégies locales d'intervention et les enseignements qui peuvent être appliqués ailleurs</p>	<p>e. Prévoir un lieu d'échange d'informations sur la contribution des connaissances traditionnelles aux travaux sur les incidences, l'évaluation de la vulnérabilité et l'adaptation</p> <p>f. Compte tenu du rapport de synthèse et des communications du Groupe d'experts des pays les moins avancés, du GCE et du GETT, décision à prendre, par le SBSTA, quant aux éventuelles activités de suivi, notamment l'organisation d'un ou plusieurs ateliers, des publications et une interface d'information sur l'Internet</p>	<p>Pour SBSTA 26</p> <p>SBSTA 27</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les instances de prévention des risques de catastrophes</li> <li>• Les organisations régionales et autres spécialisées dans le secteur des risques ou des phénomènes extrêmes</li> </ul>
<p><b><i>Sous-thème b) iii). Promouvoir la recherche sur les solutions d'adaptation ainsi que la mise au point et la diffusion de techniques, de savoir-faire et de pratiques d'adaptation, tenant compte en particulier des priorités définies en matière d'adaptation et mettant à profit les enseignements tirés des projets et stratégies d'adaptation en cours</i></b></p>				
<p><b>7. Recherche</b></p> <p>Analyse des possibilités et des moyens de promouvoir la recherche-développement sur les capacités d'adaptation et les pratiques en la matière qui accroissent la résilience</p>	<p>a. Examiner les conclusions de la vingt-quatrième session du SBSTA et les résultats de la réunion parallèle sur les besoins de recherche intéressant la Convention</p> <p>b. Demander que cette activité soit prise en considération dans les travaux qui seront entrepris au titre du point de l'ordre du jour relatif à la recherche et à l'observation systématique</p> <p>c. Demander au secrétariat d'extraire des communications présentées par les Parties et les organisations compétentes au titre de cette activité les informations relatives à la recherche en cours prévue dans le secteur de l'adaptation ainsi qu'aux besoins en matière de recherche, et faire la synthèse de ces informations</p>	<p>SBSTA 24</p> <p>Avant SBSTA 26</p>	<p>a. Rapport de synthèse sur les besoins de recherche dans le secteur de l'adaptation</p> <p>b. Compilation des informations sur la recherche en matière d'adaptation qui a été relevée dans les communications présentées par les Parties et les organisations compétentes au titre de cette activité</p> <p>c. Rapport intérimaire récapitulatif à présenter à la vingt-huitième session du SBSTA pour complément d'orientation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les Parties</li> <li>• Les organisations internationales de recherche compétentes</li> <li>• Les utilisateurs des informations sur la recherche</li> </ul>

Activités	Modalités (Qui fait quoi et comment)	Calendrier de l'examen des résultats par le SBSTA	Produits escomptés	Public cible
<p><b>8. Technologies d'adaptation</b></p> <p>Intensification des travaux sur différents aspects des technologies et du savoir-faire en matière d'adaptation, ainsi que sur les possibilités de transfert et de diffusion de ces technologies et savoir-faire, compte tenu des connaissances locales et autochtones ainsi que des activités et projets en cours</p>	<p>a. Examen par le SBSTA des recommandations du GETT au sujet du document technique sur les technologies d'adaptation et les résultats de la réunion du GETT prévue parallèlement à la vingt-cinquième session du SBSTA, de la synthèse des évaluations des besoins technologiques en matière d'adaptation et des travaux réalisés précédemment sur les technologies d'adaptation dans le cadre des programmes d'action nationaux pour l'adaptation, et décision à prendre par le SBSTA quant aux éventuelles activités de suivi à mener dans le cadre du programme de travail sur l'adaptation</p> <p>b. Demander au secrétariat d'extraire des communications des Parties et des organisations compétentes au titre de l'article 6 des exemples de technologies d'adaptation et en faire la synthèse</p>	<p>SBSTA 26</p> <p>Avant SBSTA 26</p>	<p>a. Compilation des technologies d'adaptation relevées dans les communications des Parties et des organisations compétentes au titre de l'activité 6</p> <p>b. Rapport intérimaire récapitulatif sur cette activité à présenter à la vingt-huitième session du SBSTA pour complément d'orientation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les Parties</li> <li>• Les groupes d'experts relevant de la Convention</li> <li>• Les utilisateurs des technologies d'adaptation</li> </ul>
<p><i>Sous-thème b) v). Faciliter la compréhension ainsi que l'élaboration et la diffusion des mesures, méthodes et outils, notamment pour la diversification économique, visant à accroître la résilience économique et à réduire la dépendance à l'égard des secteurs économiques vulnérables, surtout dans les catégories pertinentes de pays visés au paragraphe 8 de l'article 4 de la Convention</i></p>				
<p><b>9. Diversification économique</b></p> <p>Échange de données sur les expériences et les possibilités de mise au point et de diffusion de mesures, méthodes et outils visant à accroître la résilience économique</p>	<p>a. Inviter les Parties et les organisations compétentes à renseigner sur des exemples de mesures de nature à accroître la résilience économique des secteurs vulnérables</p> <p>b. Demander au secrétariat d'élaborer un rapport de synthèse</p>	<p>SBSTA 26</p> <p>Avant SBSTA 27</p>	<p>a. Rapport de synthèse</p> <p>b. Rapport intérimaire récapitulatif sur cette activité à présenter à la vingt-huitième session du SBSTA pour complément d'orientation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les Parties</li> <li>• Les organisations et parties prenantes compétentes</li> </ul>

**Tableau 2. Présentation succincte et calendrier d'exécution des activités initiales pendant la période comprise entre les vingt-quatrième (mai 2006) et vingt-huitième (juin 2008) sessions du SBSTA**

Année		2006		2007		2008
Session		24	25	26	27	28
1	Méthodes et outils		Communications des Parties et groupes d'experts Communications des organisations compétentes	Rapport de synthèse  Documents «divers», dans la série MISC.		Réunion d'experts <sup>a</sup> Rapport intérimaire récapitulatif
2	Données et observations		Rapport du SMOC <sup>b</sup> Mise en commun de l'information		Rapport du SMOC et des organisations partenaires	
3	Modélisation du climat, scénarios et réduction de l'échelle des modèles			Communications d'organisations compétentes	Rapport technique	Rapport intérimaire récapitulatif
4	Risques liés au climat et phénomènes extrêmes			Atelier <sup>a</sup>	Réunion commune tenue parallèlement à la session	Rapport de synthèse Rapport intérimaire récapitulatif
5	Informations socioéconomiques		Communications de Parties et d'organisations compétentes	Rapport de synthèse		Réunion d'experts <sup>a</sup> Rapport intérimaire récapitulatif
6	Planification et pratiques en matière d'adaptation		Communications de Parties, d'organisations compétentes et de groupes d'experts <sup>a</sup>	Publication en ligne des communications <sup>a</sup> Rapport de synthèse <sup>a</sup> Forum sur les connaissances traditionnelles	Décision du SBSTA sur les activités de suivi éventuelles	Rapport intérimaire récapitulatif
7	Recherche	Réunion spéciale tenue parallèlement à la session <sup>b</sup>	Synthèse de l'information <sup>b</sup>	Compilation des informations sur la recherche dans le secteur de l'adaptation		Rapport intérimaire récapitulatif

Année		2006		2007		2008
Session		24	25	26	27	28
8	Technologies d'adaptation		Rapport du GETT <sup>b</sup> Réunion parallèle <sup>b</sup>	Compilation des informations sur les technologies d'adaptation Décision du SBSTA sur les activités de suivi éventuelles		Rapport intérimaire récapitulatif
9	Diversification économique			Communications de Parties et d'organisations compétentes	Rapport de synthèse <sup>a</sup>	Rapport intérimaire récapitulatif
	Récapitulation	1 réunion parallèle Examen initial d'une liste d'organisations	3 documents (rapports et synthèse) 1 réunion parallèle	2 réunions (atelier et forum) 3 rapports de synthèse 2 compilations 1 document «divers» (série MISC.)	1 réunion parallèle 3 documents (rapports de synthèse et techniques)	2 réunions d'experts 1 rapport de synthèse 8 rapports intérimaires récapitulatifs

<sup>a</sup> Activités prévues avant la session considérée.

<sup>b</sup> Activités déjà commissionnées et dont les travaux sont en cours.

-----